



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ**

Kingdom of Cambodia
Nation Religion King
Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

អង្គជំនុំជម្រះសាលាដំបូង

Trial Chamber
Chambre de Première instance

សំណុំរឿងលេខ: ០០១/១៨ កក្កដា ២០០៧-អវតក/អជសដ
Case File/Dossier No. 001/18-07-2007-ECCC/TC

Before: Judge NIL Nonn, President
Judge Silvia CARTWRIGHT
Judge YA Sokhan
Judge Jean-Marc LAVERGNE
Judge THOU Mony

Date: 13 février 2009

Classification: PUBLIC

ឯកសារដើម
ORIGINAL DOCUMENT/DOCUMENT ORIGINAL
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ទទួល (Date of receipt/Date de reception): 13 . 02 . 2009
ម៉ោង (Time/Heure): 15:30
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: C.A. Fay

ឯកសារច្នៃចម្លងត្រឹមត្រូវតាមច្បាប់ដើម
CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ត្រឹមត្រូវ (Certified Date/Date de certification): 13 . 02 . 2009
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: C.A. Fay

ORDRE DU JOUR DE L'AUDIENCE INITIALE

Co-procureurs

Mme CHEA Leang
M. Robert PETIT

Accusé

KAING Guek Eav *alias* DUCH

Avocats des parties civiles

Me KONG Pisey	Me Philippe CANONNE
Me HONG Kimsuon	Me TY Srinna
Me YUNG Panith	Me Pierre Olivier SUR
Me KIM Mengkhy	Me Alain WERNER
Me MOCH Sovannary	Me Brianne McGONIGLE
Me Silke STUDZINSKY	Me Annie DELAHAIE
Me Martine JACQUIN	
Me Elizabeth RABESANDRATANA	

Avocats de la défense

Me KAR Savuth
Me François ROUX

1. On trouvera ci-après, conformément à l'Ordonnance fixant la date de l'audience initiale, en date du 19 janvier 2009, l'ordre du jour de l'audience.
2. L'audience initiale si tiendra à partir du 17 février 2009, à 9 heures, et durant les jours suivants dans la grande salle d'audience des CETC.
3. La session du matin commencera à 9 heures et se terminera à 11 h 50, avec une suspension de 20 minutes. La session de l'après-midi commencera à 13 h 25 et se terminera à 16 h 15, avec une suspension de 20 minutes.

Ordre du jour de l'audience initiale

Le président déclare ouverte l'audience initiale

Question préliminaire: Reconnaissance des avocats étrangers

(1) Exceptions préliminaires et questions juridiques qui se posent en l'espèce

- (1)(a) Exceptions préliminaires - Recevabilité
- (1)(b) Questions juridiques qui se posent en l'espèce
- (1)(c) Faits sur lesquels il y a accord

(2) Observations préliminaires relatives aux mesures de protection

(3) Recevabilité des demandes de constitutions de partie civile

- (3)(a) Historique des demandes de constitution de partie civile
- (3)(b) Utilité des mesures de protection
- (3)(c) Critères d'évaluation de la recevabilité des demandes de constitution de partie civile
- (3)(d) Examen des demandes de constitution de partie civile
 - (3)(d)(i) Parties civiles constituées pendant la phase de l'instruction
 - (3)(d)(ii) Décès de la partie civile D25/24
 - (3)(d)(iii) Demandeurs de constitution de partie civile qui ont été reconnus temporairement
 - (3)(d)(iv) Autres demandeurs de constitution de partie civile

(4) Questions relatives aux listes de témoins

- (4)(a) Remarques introductives
- (4)(b) Liste de témoins des co-procureurs
- (4)(c) Liste de témoins des parties civiles : groupe 1
- (4)(d) Liste de témoins des parties civiles : groupe 2
- (4)(e) Liste de témoins des parties civiles : groupe 3
- (4)(f) Liste de témoins des parties civiles : groupe 4
- (4)(g) Liste de témoins de la défense
- (4)(h) Liste de témoins et experts que la Chambre souhaite ajouter aux listes de témoins des parties
- (4)(i) Liste provisoire des témoins du procès

(5) Documents supplémentaires déposés avec les listes de témoins et requête des co-procureurs visant à déposer de nouveaux moyens de preuve